



Arrêté n° 2024 – 49C

ARRETE DU MAIRE
Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ;
Vu le code de la commande publique
Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Le déploiement d'un nouveau système de gestion de l'ascenseur du siège par l'installation d'un module GSM est devenu nécessaire ;

Considérant la proposition de l'entreprise OTIS ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'offre de l'entreprise OTIS est retenue pour fournir et installer le système de gestion de l'ascenseur au prix de 2 160 € TTC.

Fait à THUE ET MUE, le **28 MAI 2024**

Maire de THUE ET MUE,
Michel LAFONT